



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 MAI 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 29/04/2025

Publication :
le 09/05/2025

Délibération n° D-2025-152

Marchés de travaux - Requalification de la rue du Maréchal
Leclerc - Lots 1 et 2 - Avenants n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noémie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Guillaume JUIN.

Direction de l'Espace Public

**Marchés de travaux - Requalification de la rue du
Maréchal Leclerc - Lots 1 et 2 - Avenants n°1**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort s'est engagée dans le programme national de renouvellement urbain (PNRU) qui vise, par le déploiement d'actions sur l'habitat, les équipements et les espaces publics, le commerce de proximité, à renforcer l'attractivité et la cohésion sociale du quartier Pontreau / Colline Saint-André.

Le projet prévoit, entre autres, de réaménager la rue du Maréchal Leclerc.

Le marché de maîtrise d'œuvre de cette opération a été attribué dont le mandataire est PROFIL ETUDES.

Lors de sa séance en date du 17 juin 2024, le Conseil municipal a approuvé l'attribution des marchés de travaux, qui comportent 2 lots.

Aujourd'hui des adaptations techniques sont nécessaires par voie d'avenants concernant le lot 1 et le lot 2.

Lot 1 – VRD – Avenant 1 :

Le présent avenant a pour objet les travaux modificatifs suivants à savoir :

- montant des ajustements ou compléments sur la tranche ferme : 34 539,94 € HT soit 41 447,93 € TTC.
- Ces ajustements correspondent à :
 - l'aménagement d'un plateau ralentisseur au carrefour Maréchal Leclerc / Blauderie pour renforcer la sécurité sur le linéaire de la rue ;
 - l'amélioration de l'accessibilité d'une case PMR déjà existante en limite du projet ;
 - divers ajustements techniques ponctuels.

Lot 2 – Plantations – Avenant 1 :

Le présent avenant a pour objet les travaux modificatifs suivants à savoir :

- montant des ajustements ou compléments sur la tranche ferme : 2 436,72 € HT soit 2 924,06 € TTC.
- Ces ajustements correspondent à :
 - la fourniture et pose de piquets châtaigniers pour protéger les massifs plantés.

Lot N°	Attributaire	Montant toutes tranches (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants cumulés par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) toutes tranches incluses)
1	SAS EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN	745 950,70	1	34 539,94	4,63	780 490,64	936 588,77
2	ID VERDE	37 454,00	1	2 436,72	6,51	39 890,72	47 868,86

Ces avenants sont fondés sur article R 2194 – 8 du Code de la commande publique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés comme indiqué ci-dessus et autoriser leur signature ainsi que toute pièce afférente le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Le Secrétaire de séance

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Jérôme BALOGÉ